



Communiqué de presse de l'ADTC - Se déplacer autrement

3e baromètre des villes cyclables : votre commune est-elle cyclable ?

L'ADTC invite les usagers à donner leur avis sur la mobilité à vélo en répondant à la 3ème édition du Baromètre des villes cyclables organisé par la Fédération des usagers de la bicyclette (FUB)

Jusqu'au 30 novembre 2021, les cyclistes quotidiens et les prétendants à un usage plus fréquent et sécurisé du vélo, habitant les communes de la région grenobloise, sont invités à s'exprimer sur leurs conditions de déplacement à vélo en remplissant le questionnaire préparé par la FUB qui fédère des centaines d'associations vélo en France. En moins de dix minutes, chacun peut noter différents aspects du système vélo, recenser les lieux à aménager en priorité et ceux ayant connu une amélioration récente liée à un aménagement.

Rendez-vous sur www.barometre.parlons-velo.fr

Lancé le 14 septembre dernier, la 3e édition du Baromètre des villes cyclables connaît un engouement sans précédent. Déjà **près de 120 000 réponses** et **11 communes** dans la région grenobloise ont dépassé les 50 réponses permettant d'être classées (Fontaine, Grenoble, Meylan, Sassenage, Seyssinet-Pariset, St Egrève, St Marcellin, St Martin d'Hères, Vif, Voiron et Voreppe).

Plus d'informations sur le site www.fub.fr ou en contactant l'association ADTC - Se déplacer autrement (contact@adtc-grenoble.org, 04 76 63 80 55)

Contact Presse :

- Nicolas CLECH, administrateur ADTC - Se déplacer autrement
- Emmanuel COLIN de VERDIERE, président ADTC - Se déplacer autrement